

Les salaires horaires ont progressé en moyenne de 2,7 % l'an dernier

« Les augmentations salariales se tassent », titre **Les Echos** qui relaie les chiffres publiés par l'Insee montrant que les salaires horaires ont progressé en moyenne de 2,7 % l'an dernier, plus vite que l'inflation (2 %). Au fil des mois, les augmentations continuent donc à se modérer. Ce d'autant que la fin de l'année a été marquée par un net recul des versements de PPV : 1,8 milliard d'euros de PPV ont été versés aux salariés au quatrième trimestre 2024, contre 2,6 milliards d'euros fin 2023. Sur l'ensemble de l'année écoulée, les salariés français ont néanmoins vu leur pouvoir d'achat croître. Alors que la hausse des prix à la consommation – hors tabac – est descendue à 2 % en moyenne annuelle en 2024, les salaires horaires ont crû de 2,7 %, soit un gain de 0,7 point. Les moyennes masquent toutefois des disparités importantes. Dans le secteur tertiaire, les salaires horaires n'ont pas suivi l'inflation et n'ont augmenté que de 1,8 %. C'est le secteur « où les versements de PPV ont le plus reculé sur un an », précise l'Insee. Dans l'industrie et dans la construction, où des difficultés de recrutement persistent, les salariés ont été mieux traités. Au final, le coût du travail a augmenté de 2,5 % sur un an. (Les Echos, p.4)